



DESCRIPTION DE POSTE

Préposé à la maintenance - Camping Shippagan

Sommaire

Sous la supervision du responsable du Camping Shippagan, le préposé la maintenance veille à ce que tous les installations et les équipements soient maintenus en bonne état pour la sécurité des utilisateurs.

Fonctions et responsabilités

- Effectuer la maintenance de toutes les installations du Camping Shippagan;
- Effectuer de la maintenance quotidienne des équipements;
- Tenir un inventaire des outils quotidiennement;
- Tenir les sites pour les campeurs propres et sécuritaires;
- Maintenir une excellente collaboration avec le responsable du service d'accueil;
- Maintenir la propreté et l'ordre partout dans le camping;
- Veiller à ce que les locaux et les sites extérieurs de la maintenance soient bien rangés et maintenue propre en tout temps;
- Fournir les services au campeur de façon courtoise et professionnel;
- Maintenir une tenue vestimentaire jugée convenable par le superviseur;
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son superviseur.

Exigences :

- Connaissance en petite mécanique;
- Être en mesure de travailler physiquement;
- Expérience en charpenterie;
- Aptitude à travailler seul et équipe;
- Habileté à opérer de la petite machinerie.

Habilités

- Autonomie, initiative et débrouillardise;
- Orientation vers les résultats;
- Bon sens de la planification et de l'organisation;
- Diplomatie et entregent.

Conditions et horaire de travail régulier

- Quarante (40) heures par semaine;
- Saisonnier, temps plein;
- Horaire variable, soit de jour, de soir, la fin de semaine et sur appel;
- Durée de l'emploi : 15 semaines.

Salaires

- Le salaire est établi en tenant compte des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

Mise en garde : Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir. Elle reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.
Révision — le 21 avril 2021
